

Subvention offerte aux membres de l'ADQ pour favoriser la participation au colloque et à l'Assemblée générale annuelle qui auront lieu au Carrefour des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal le 6 et 7 mai 2019

Afin d'encourager la participation des membres à notre colloque annuel et à l'Assemblée générale, l'Association des démographes du Québec (ADQ) offre une aide financière pour compenser une partie des frais d'inscription, de déplacement et de séjour encourus à cette occasion.

Cette année, le Bureau de direction de l'ADQ a décidé de rembourser ces frais jusqu'à un maximum de 250\$ par personne. Cette limite nous est imposée par le fait que le CRSH n'octroie plus de subvention pour la participation aux colloques d'associations depuis plusieurs années maintenant. Compte tenu de la situation financière actuelle, nous avons donc dû limiter le montant des remboursements. De plus, les demandes ne seront pas nécessairement toutes acceptées. La priorité sera donnée aux étudiants.

Les membres intéressés doivent faire part de leur intention de faire une demande de financement à *Jean-Dominique Morency*, trésorier de l'ADQ, au plus tard le dimanche 5 mai 2019. Cet avis doit comporter un estimé des coûts. Suite à votre participation à l'Assemblée générale de l'ADQ (condition essentielle), vous devrez faire parvenir votre demande de remboursement au trésorier de l'ADQ **avant le 1^{er} juillet 2019** en y incluant tous les reçus nécessaires (il est fortement conseillé de conserver une copie des documents que vous transmettez à cette occasion).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le trésorier de l'ADQ :

Jean-Dominique Morency

Trésorier de l'Association des démographes du Québec

Courriel : tresorerie@demographesqc.org